**28ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**\* \* \***

**Suisse**

**\* \* \***

**Intervention de la Géorgie**

**9 Novembre, 2017**

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d’abord saluer la délégation de la Suisse et la remercier pour la présentation du rapport national.

Préoccupé par le nombre élevé de poursuites liées à la violence domestique la Géorgie **recommande** à la Suisse d’accélérer le processus d’approbation par le Parlement Fédérale de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d’Istanbul) et Prendre toutes les mesures nécessaires pour promouvoir les droits des femmes.

Préoccupé par les informations du Comité des droits de l’homme selon lesquelles la future institution nationale des droits de l’homme serait dépourvue d’un mandat explicite de protection des droits de l’homme la Géorgie **recommande** à la Suisse de mettre en œuvre les recommandations du Comité des droits de l’homme, en particulier d’établir une institution nationale des droits de l’homme indépendante, dotée d’un large mandat dans ce domaine et conformément aux Principes de Paris.

Je souhaite à la délégation de la Suisse la réussite du troisième cycle de l’EPU.

Je vous remercie Monsieur le Président.